

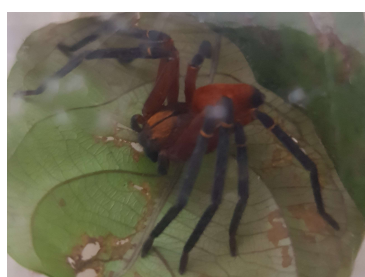
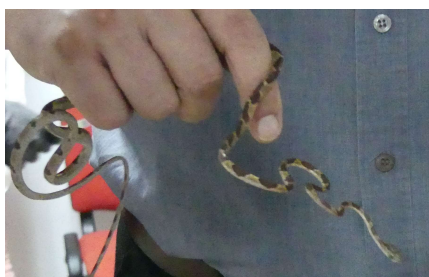
LA LETTRE DU SMPE GUYANE

Mission de police : protection de la faune et des milieux

Atteinte à la faune sauvage

- Trafic de serpents et d'araignées

Le 05 octobre 2019, les agents du SMPE de Guyane et de la Douane ont interpellé à l'aéroport Félix Eboué deux personnes qui tentaient de transporter un serpent Imantode et plusieurs araignées dans leurs bagages. Ces deux individus ont été placés en garde-à-vue sur instructions du Procureur de la République.



Le premier individu a été déféré devant le magistrat pour une convocation en comparution immédiate. Il a été condamné à 1500 euros d'amende délictuelle et 150 euros en contraventionnelle. Le second contrevenant reconnaît les infractions de prélèvement pour le transport de deux araignées et d'un cocon. Des mesures alternatives aux poursuites seront mises en œuvre par le parquet compétent en métropole.

Dans le cadre de cette enquête, les inspecteurs du SMPE ont découvert qu'un individu domicilié en Guyane détenait à son domicile plusieurs serpents dont des spécimens venimeux : 1 Grage Grand Carreau et 1 Crotale Cascabelle. Une perquisition a eu lieu à son domicile et a permis la saisie de 9 serpents.

- Contrôles aux Postes de Contrôle Routier

Cette année, les agents du SMPE ont réalisé, sur réquisition du Procureur de la République, une vingtaine de contrôles routiers essentiellement basés aux deux postes de contrôle routier tenus par la Gendarmerie Nationale à Iracoubo et Régina.



Ces missions ont pour objectifs le contrôle du commerce et de la détention des animaux non domestiques qu'ils soient morts ou vivants et quelque soit leur statut réglementaire (espèce protégée ou annexée à la CITES, espèce exotique envahissante, espèce dont le prélèvement est réglementé par arrêté préfectoral). Lors de ces opérations, les agents contrôlent aussi la détention des produits phytosanitaires et veillent au respect des règles sur le transport des armes de chasse. Ces missions sont aussi essentielles pour sensibiliser les gendarmes mobiles à nos missions et aux réglementations afférentes à la protection de la nature.

Plusieurs procédures judiciaires ont été dressées lors de ces opérations, toutes concernant de l'achat de gibiers dont le commerce est interdit ou nécessite de présenter un justificatif d'origine de la viande.

- Barrage de Petit Saut avec DM

Début novembre, une mission s'est tenue sur la retenue d'eau du barrage de Petit Saut en compagnie du Directeur de la Mer de Guyane et de 3 agents du SMPE Guyane.

Cette mission avait pour but d'échanger sur les différentes problématiques traitées par les deux établissements en matière environnementale. Plusieurs contrôles ont permis de sensibiliser les usagers de la nature et les opérateurs touristiques à la réglementation applicable dans cet espace naturel.

Une sortie nocturne a permis d'observer de très près un beau spécimen de caïman à lunettes (*Caïman crocodilus*) mesurant plus de 2m, posé sur les berges d'un îlot. La nuit a ensuite été passée dans un campement en carbet bâche individuel.



Cette mission nous a permis d'observer de nombreuses espèces animales (dont des babouines et des kwatas) qui semblent se réapproprier leur milieu naturel. Ceci est en partie le fruit d'une campagne soutenue de missions d'information et de police menées par le SMPE Guyane.

- Séance de tir multipartenaires



Le mercredi 16 octobre 2019, les inspecteurs de l'environnement du Parc Amazonien de Guyane et du SMPE et les agents de l'Unité Littorale des Affaires Maritimes étaient réunis sur le stand de Tir du Centre Spatial Guyanais, dans le cadre des séances de tir et de gestes techniques obligatoires. Une vingtaine d'agents étaient donc présents sur le site encadrés par deux formateurs de l'AFB et de l'ONCFS.

Ces séances ont pour but de maintenir et d'augmenter les compétences des agents sur la sécurité lors des interventions de police. Elles sont composées de deux parties complémentaires, notamment la maîtrise de l'arme de service (manipulation) et le tir, puis les gestes techniques (parade, frappe, palpation, menottage).

- Missions sur la Comté et la Kounana avec le PAG

Cette année le SMPE Guyane a effectué plusieurs missions sur le littoral Guyanais en collaboration avec le Parc Amazonien de Guyane.

En fin d'année, deux missions sur l'Approuague et la rivière Kounana ont été organisées ainsi qu'un contrôle de restaurant vendant de la viande de gibier et une tournée de surveillance sur la réserve naturelle de Kaw.

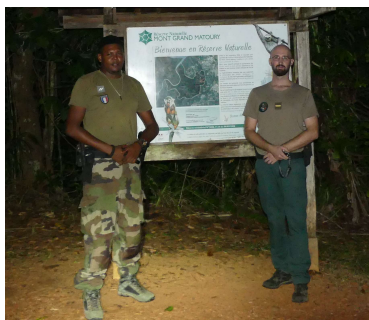
Ces missions permettent aux agents du PAG de prendre part à d'autres types de contrôles que ceux habituellement réalisés sur leur territoire de compétence et d'échanger avec les inspecteurs du SMPE sur les prérogatives judiciaires, la réglementation et la sécurité et les techniques d'intervention lors des contrôles.



Atteinte aux espaces naturels

- Tournée de surveillance inter-services en Réserve Naturelle

Mont Grand Matoury



L'année se termine avec une patrouille de nuit en semaine et une patrouille dominicale sur la Réserve du Mont Grand Matoury en compagnie d'un agent de l'ONF.



Une dizaine de patrouilles communes ont été effectuées sur cette réserve cette année en compagnie des gardes de la réserve, de l'ONF et de la police municipale. Plusieurs infractions ont été relevées, dont la dernière en date, une divagation de chien sur le sentier de la réserve.

Amana

Lors d'une tournée de surveillance avec l'embarcation de la Réserve Naturelle de l'Amana – SIBALI - 3 agents du SMPE et un stagiaire AFB, accompagnés de deux agents de cette réserve ont abordé une tapouille surinamaïse dans les eaux territoriales françaises.



Aucun pavillon ni document de bord n'autorisant la pêche à cet endroit n'ont pu être présentés par le commandant du navire. L'inspection de la cale a permis de découvrir environ 500 kg de poissons et 20 kg de vessies natatoires. L'ensemble du produit de la pêche a été appréhendé et rejeté à la mer. La tapouille a ensuite été renvoyée vers le Suriname.

Sur leur retour vers Mana, les agents ont également renvoyé une tapouille qui entrait dans les eaux guyanaises.

- Abandon de déchets

Fin novembre, les agents du SMPE aperçoivent en rentrant de mission une camionnette transportant divers déchets. Ils constatent que l'un des occupants du véhicule déverse de l'électroménager usager sur le bord de la route.



Ils procèdent à leur contrôle et font remettre les déchets dans la benne du véhicule. Les deux individus lors de leur audition reconnaissent avoir jeté ces déchets pour ne pas payer le montant dû à la déchetterie. Les auteurs risquent jusqu'à 1500 euros d'amende.

- Utilisation de produits phytopharmaceutiques

Une tournée commune, entre les agents du SMPE et de l'ONF, sur un abatis au lieu-dit la Chaumière à Matoury a permis de constater sur le site, la présence :

- de nombreux contenants vides de produits phytopharmaceutiques interdits sur le territoire,
- de deux pulvérisateurs posés à quelques centimètres du lit mineur d'un cours d'eau qui mène à la réserve naturelle du Mont Grand Matoury,
- d'un puits entouré de matériels vides sans fermetures hermétiques, destinés à l'application des produits. L'eau du puits est d'une couleur bleutée laissant deviner qu'elle aurait servi à nettoyer ces pulvérisateurs qui contenaient des mélanges de produits phytosanitaires.

Les investigations menées ont permis de dresser un procès-verbal à l'encontre de plusieurs mis en cause pour plusieurs délits : utilisation de produit phytopharmaceutique, détention de produit phytopharmaceutique, déversement de substance nuisible dans les eaux souterraines, superficielles ou de la mer et utilisation de produit phytopharmaceutique sans respecter les conditions d'utilisation déterminées par l'autorité administrative (dont la zone non traitable « ZNT »).



➤ Mission technique : connaissance des relations entre la faune, l'homme et ses habitats

- Nécropsie de deux Sotalies au SMPE

Le 12/12/2019, le SMPE a accueilli pour des travaux scientifiques le Réseau Échouage de Guyane dans ses locaux. Les membres de ce réseau ont disséqué deux dauphins de Guyane, trouvés échoués sur les plages de Guyane.



Toute la journée, des mesures et des prélèvements ont été effectués pour déterminer entre autres, les causes de mortalité des cétacés. Ces manipulations ont permis aux participants

de remettre à jour leurs connaissances des protocoles de prélèvement sous l'œil attentif de la caméra de la chaîne télévisée Guyane la Première.

- Mission « Gaz à effet de serre »

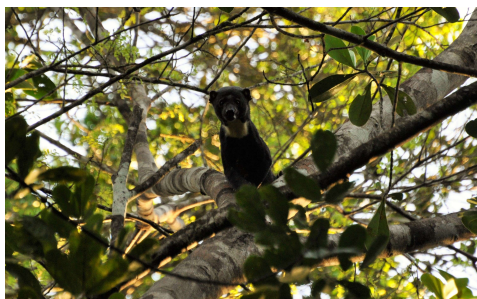
Ce projet AFB/IRSTEA/OEG a été conduit par Fanny COLAS et Jean-Marc BAUDOIN du Pôle de Recherche & Développement Ecosystèmes Lacustre basé à Aix-en Provence. Plusieurs études scientifiques ont alerté sur les émissions de GES par les réservoirs hydroélectriques particulièrement ceux situés en zone tropicale tel que le réservoir de Petit-Saut (Guyane française). Ce projet vise d'une part à quantifier et comprendre l'origine des émissions de GES par ce réservoir et notamment à éclaircir le rôle de la forêt inondée et, d'autre part à établir des comparaisons avec les autres écosystèmes naturels et artificiels de Guyane.



Ce projet est une première au niveau international et permettra de disposer de résultats scientifiques inédits particulièrement importants pour le développement de stratégies énergétiques respectueuses de l'environnement et réduire ainsi notre impact sur le climat.

Sept agents du SMPE ont pris part à cette mission d'estimation précise des émissions de gaz à effets de serre (GES) par les milieux aquatiques sur le territoire guyanais. Pendant 5 jours, les agents ont accompagnés ces scientifiques sur les masses d'eau de Saint-Georges, Régina, Roura et Mana pour les aider à collecter des échantillons sur le terrain.

- IKA dans la réserve naturelle des Nouragues



Les Indices kilométriques d'abondances (IKA) sont réalisés depuis 2007 sur la station scientifique de Pararé située dans la réserve Naturelle des Nouragues.

Ces suivis ont été réalisés deux fois par an jusqu'en 2011 grâce au programme Habitat et aux services de l'ONCFS. Depuis 2015, grâce au soutien de la Réserve naturelle des Nouragues, les IKA sont réalisés tous les ans.

Au mois de novembre, pendant 10 jours, un agent de la réserve, un bénévole et un agent de l'ONCFS ont effectué les comptages de faune. Beaucoup d'espèces ont pu être observées pendant ces quelques jours et ces résultats viendront compléter ces jeux de données qui sont importants pour la connaissance de la faune de Guyane.

- Permis de chasser – place aux formations !

Le permis de chasser se met en place en Guyane dès le début 2020. L'ONCFS est pleinement mobilisé pour être au rendez-vous, en lien avec de nombreux partenaires volontaires pour installer ce nouveau dispositif.



Les sites de formation seront composés d'un parcours en forêt le long duquel des silhouettes seront disséminées. Ces silhouettes représenteront des espèces chassables ou protégées, positionnées selon des conditions de sécurité variables (présence humaine ou non).

Le candidat à l'examen du permis de chasser devra ainsi adapter son comportement en fonction des cibles et pratiquer l'exercice en toute sécurité.

La formation sera également composée d'une partie théorique, où les candidats acquerront des connaissances sur les espèces chassables et protégées, sur les pratiques de chasse, sur la sécurité et la réglementation.



Des formateurs ont été recrutés dans quasiment toutes les communes de la Guyane. Ils ont pu bénéficier d'une formation initiale, dispensée par des inspecteurs au permis de chasser venus de métropole, à la manipulation des armes à feu de chasse le long du parcours et aux connaissances théoriques.

Grâce à la participation de ces chasseurs, aux autorités coutumières et aux associations de chasseurs, tous les territoires sont représentés dans ce futur réseau de formateurs, déployés sur l'ensemble du département. Les candidats pourront ainsi se former au plus près de chez eux dès le début de l'année 2020, conformément à la loi.

- Bilan des pontes des Tortues Marines

En tant que structure coordinatrice du PNA Tortues marines, l'ONCFS centralise les données de pontes de tortues marines sur le littoral guyanais. L'année 2019 est placée sous le signe d'une diminution du nombre global de pontes. Les efforts de comptage sur les plages de l'Île de Cayenne, de Kourou, d'Awala-Yalimapo, et sur deux sites isolés dans l'ouest, ont mis en évidence cette triste tendance. Alors que le nombre de nids de tortues olivâtres, observées principalement dans l'Est avait connu une augmentation significative depuis 2014, on observe une chute spectaculaire entre 2018 et 2019, passant de 5214 à 2081 nids comptés sur toute la Guyane. On recense pour les tortues vertes 1245 nids répartis sur Awala-Yalimapo, les sites isolés de l'ouest et sur l'Île de Cayenne, chiffres qui auraient dû, selon leur cycle de ponte, être deux à trois fois plus importants.



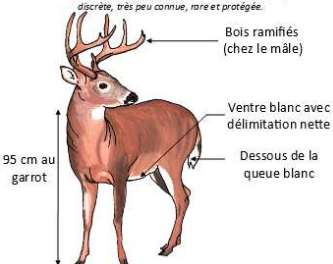
Enfin, le bilan est toujours alarmant pour la tortue luth : après une légère augmentation entre 2017 et 2018, passant de 1255 à 1583 nids, il est retombé à 916 pontes, confirmant le déclin de la géante de Guyane.

- Programme HABIPAT sur la Biche des Palétuviers

La Biche des palétuviers est une espèce présente en Guyane exclusivement sur la frange littorale, zone soumise au plus fort taux de développement humain. Cependant, très peu de données (moins de 40) viennent documenter sa distribution.

Avez-vous vu une biche des palétuviers?

Le projet HABIPAT a pour but de mieux connaître la distribution et l'habitat de la biche des palétuviers (*Odocoileus cariacou*) en Guyane, espèce très discrète, très peu connue, rare et protégée.



Vos observations (passées ou futures) sont précieuses, participez à la connaissance de la faune menacée de Guyane : biche.des.paletuviers@gmail.com

L'objectif du projet HABIPAT est d'enquêter sur la répartition et l'habitat de cette espèce, par l'utilisation de pièges-photographiques mais également par l'enquête auprès de potentiels observateurs.

Une meilleure connaissance de ses zones d'habitat principales permettra de proposer des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation d'impact appropriées à son maintien dans le département.

- Participation au « Jaguar Regional Planning Meeting »



Fin novembre, Rachel Berzins (Cellule technique) a participé à l'atelier de travail, organisé par le Cat Specialist Group, SSC, de l'UICN et le San Diego Zoo Global, à Escondido en Californie. L'objectif principal était d'élaborer une stratégie régionale pour la conservation du jaguar. Cet atelier a réuni 21 participants représentant 12 pays ainsi que les principales ONG contribuant à la conservation de cette espèce.

L'ensemble des discussions et réflexions qui ont eu lieu seront transcrites à travers la publication d'un numéro spécial de Cat News auquel tous les participants contribueront dans les mois à venir. Il compilera les informations recueillies, identifiera et priorisera les actions à mettre en œuvre pour combler le manque de connaissances et les besoins en terme de conservation.

➤ Mission de sensibilisation, communication et de formation

Actions de Communication

- Journée de la sécurité intérieure

Le 12/10/2019, s'est tenue la journée de la sécurité intérieure au centre commercial Family Plaza de Matoury en Guyane. C'est la plus grosse manifestation de l'année au Family Plaza (plus de 12000 personnes en 2018). Cet évènement permet au public de découvrir les différents services de l'état et de faire naître des vocations. L'ONCFS, le PAG, la gendarmerie, les polices nationale et municipale, l'armée de terre, les sapeurs pompiers, la douane et de nombreux autres corps étaient présents à cette occasion. De nombreuses personnes sont passées sur le stand commun de l'ONCFS et du PAG ou nos collègues ont pris plaisir à expliquer notre beau métier.



- Greendays



L'ONCFS était représenté au travers du Réseau Tortues Marines de Guyane (RTMG) à ce grand salon éco-citoyen des 15 et 16 novembre derniers, au Family Plaza. Cette troisième édition des Green days Guyane était l'opportunité de communiquer sur les actions du RTMG et de sensibiliser un large public aux problématiques relatives aux tortues, mais aussi de tisser des liens avec de potentiels partenaires.

245 personnes ont ainsi visité le stand, dont 140 jeunes qui ont découvert le jeu de la tortue et le fameux tableau magnétique consistant à retrouver les menaces qui pèsent sur les tortues marines. Ces supports pédagogiques ont une fois de plus rencontré un réel succès ! Le dimanche 17 novembre était, quant à lui, consacré aux mayouris déchets, qui ont mobilisé des citoyens pour nettoyer les plages de tout le département.

Actions de Formation

- Formation PatBiodiv

Une formation PAT BIODIV (Plateforme d'Avis Technique) a été organisée par l'AFB en Guadeloupe dans les locaux du Parc National. Étaient présents des agents des SMPE de la Guyane, de la Martinique ainsi que de la Guadeloupe.

Le but était de manipuler ce nouvel outil qui permet de réaliser et de partager des avis techniques via une plateforme numérique. Les agents formés doivent par la suite transmettre ce qu'ils ont appris au sein de leur service respectif car cet outil sera généralisé au 1^{er} janvier 2020 lors de la création de l'OFB.

- Formation PSC1



Fin novembre, les agents de l'ONCFS affectés au SMPE, à la cellule technique et à la DIROM ont vu ou revu les gestes de premiers secours. La formation était dispensée par la Sécurité Civile. L'alternance de parties

théoriques et pratiques a permis aux agents de se familiariser avec ces gestes dans un cadre professionnel.

La semaine d'après, lors de leur dernière séance de tir de l'année, les agents du SMPE, accompagnés par ceux du PAG, ont réalisé une simulation de secours suite à une blessure par balle d'un collègue. La formation dispensée a été très utile et montre l'importance de revoir régulièrement les gestes qui sauvent.

- Stage de 3ème

Alors que nous ne pouvons généralement pas accueillir de jeune en stage découverte, l'un d'eux a pu exceptionnellement en bénéficier et a été reçu au service durant la semaine du 18 au 22 novembre 2019. En classe de troisième, il a ainsi pu assister à une réunion de gestion d'un espace protégé, réaliser une sortie pirogue sur le fleuve, une autre sur la réserve naturelle de Kaw-Roura, participer à la réalisation des accessoires nécessaires à la formation du permis de chasser, mais aussi prendre connaissance de l'ensemble de nos missions en discutant avec les inspecteurs de l'environnement.

Il s'est également familiarisé avec la faune de Guyane car nombreuses sont les activités qui nous mettent en contact avec la grande faune.

Gageons que ce contact avec des professionnels de la protection et de la connaissance de l'environnement lui donne envie de s'investir pleinement dans ses activités scolaires pour réaliser ses rêves.



➤ Et du côté de nos partenaires

Gendarmerie Nationale

- Démantèlement d'un réseau logistique dans le secteur de Saut-Sabbat

À l'issue de plusieurs mois d'enquête en collaboration avec les partenaires œuvrant pour la lutte contre l'orpaillage illégal, la gendarmerie de Guyane a été à l'initiative d'une vaste opération de police judiciaire permettant le démantèlement d'un réseau logistique sur le secteur de Saint-Laurent-du-Maroni et Mana.

Les logisticiens et complices, en lien avec un site d'orpaillage illégal distant de plus de 250 kilomètres du littoral, ont été interpellés après l'interception d'une pirogue propulsée par un moteur de 200 cv avec des marchandises. À l'issue, plusieurs interpellations et une fouille

ont été menées par 80 gendarmes dans le domaine privé de l'État dans le secteur de Saut-Sabbat (commune de Mana).

Une quantité importante de carburant, près d'une tonne de produits alimentaires, de l'alcool de contrebande, une vingtaine de motocyclettes tout-terrain destinées au chargement des pirogues, ont été saisies. Plus d'une trentaine de carbets abritant des garimpeiros ont été également démantelés.



Les sept personnes mises en cause, incriminées pour de multiples infractions en lien avec l'orpaillage illégal, ont toutes été condamnées à des peines d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cayenne le 22 novembre 2019 et pour certaines expulsées avec reconduite immédiate à la frontière.

Cette mission, inscrite dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal, fait partie intégrante des actions menées pour la préservation de la nature et de la biodiversité Guyanaise.

➤ Et au 1^{er} janvier 2020 ...

À compter du 1er janvier 2020, un nouvel opérateur assurera la préservation et la restauration de la biodiversité. Il regroupera les collaborateurs issus de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il se verra confier cinq missions :

- L'appui à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité,
- La gestion et l'appui à la gestion d'espaces naturels,
- La police de l'environnement et la police sanitaire,
- La formation et la mobilisation des citoyens et des parties prenantes,
- Le développement de la connaissance, de la recherche et de l'expertise sur les espèces et les milieux, ainsi que sur la gestion adaptative.

La création de l'OFB est une étape supplémentaire dans la sauvegarde de notre patrimoine naturel.



Service Mixte de Police de l'Environnement de Guyane
19 rue des Ixoras Quartier Cogneau-Larivot 97351 MATOURY

Tel : 05 94 29 19 20

à partir du 1^{er} janvier

Mail : smpe.guyane@ofb

Site internet : <https://guyane.ofb.fr/>